

# **A.CO.R.E**

**ASSOCIATION POUR LE COMPLEMENT DE RETRAITE PAR L'EPARGNE**

**Association régie par la loi du 1er juillet 1901**

**Siège social : 19 Boulevard des italiens 75002 PARIS**

**Site internet : [www.acore-association.asso.fr](http://www.acore-association.asso.fr)**

**---ooOoo---**

## **TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES**

### **A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 NOVEMBRE 2015**

#### **- PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et des états financiers établis pour l'exercice 2014, approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2014 qui se soldent par un résultat déficitaire de 2 379,62 euros.

#### **- DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Thierry Habert, et ratifie, en remplacement, la nomination de Monsieur Laurent Delattre en qualité d'administrateur et Président, pour la durée de mandat restant à courir soit jusqu'au 31 décembre 2017.

#### **- TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale délègue au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, le pouvoir de conclure un ou plusieurs avenants aux contrats groupe souscrits dans les matières suivantes :

- adaptation des contrats directement liés à des modifications réglementaires
- ajout ou modification de supports dans les contrats en unités de compte
- augmentation de garantie et l'ajout d'option
- modification du seuil de versement

Modification des règles de conversion et des modalités d'investissement dans les contrats en unités de compte.

Et plus généralement, toute modification de nature à apporter plus de clarté dans la définition ou la description des garanties dont bénéficient les adhérents.

#### **- QUATRIEME RESOLUTION**

Conformément à l'article 7 des statuts de l'association, l'Assemblée Générale maintient, pour l'année 2014, le montant du droit d'entrée dû pour toutes les adhésions nouvelles à 15 euros.

#### **- CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités prescrites par la loi.